



Hausse de la redevance pour pollution diffuse : écologie punitive et autisme sont les maîtres mots du gouvernement pour l'agriculture

Paris, le 19 décembre 2018 - Après les annonces hier de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation où les résultats définitifs du revenu disponible pour de très nombreux producteurs de grandes cultures est de moins d'un SMIC en 2017 et beaucoup moins en moyenne sur les cinq dernières années, les parlementaires ont voté la hausse de la redevance pour pollution diffuse.

Cette hausse atteint 100 millions d'euros et représente une majoration des charges de l'ordre de 1500 euros par an pour les producteurs de grandes cultures, ce qui peut représenter jusqu'à 30% du résultat. Le gouvernement souhaite une transition agro écologie, mais entre les paroles et les actes, il y a souvent un gouffre. Une transition, oui mais pas en sacrifiant les agriculteurs ! L'écologie punitive est maintenant devenue la règle de ce gouvernement et de la majorité en matière d'agriculture. Les débats sur la suppression des remises rabais ristournes, la séparation du conseil et de la vente, l'impact de la suppression de certains produits phytopharmaceutiques, sont autant de sujets et décisions, qui vont générer plusieurs centaines de millions de charges au détriment des agriculteurs ! Et que dire du fait qu'elles soient prises sans qu'aucune étude d'impact ne soit réalisée.

Le gouvernement et la majorité parlementaire sont totalement hors sol ! On nous parle de stratégie et nous parlons de tragédie et de mépris ! Les agriculteurs sont des citoyens comme les autres, ils méritent eux aussi d'être respectés et de vivre de leur métier ! Si les pouvoirs publics croient encore un tant soit peu à leur agriculture, qu'ils soutiennent les agriculteurs et les accompagnent dans les transitions à venir plutôt que de les anéantir à coup de charges ! Nous demandons donc solennellement un changement de méthode et l'arrêt de l'augmentation des charges !

Contact presse :

AGPB
Guillaume LORRE
glorre@agence-rdn.com

07 50 14 58 26

AGPM
Anne KETTANEH

06 83 22 05 01

CGB
Carine ABECASSIS

01 44 69 41 36

FOP
Thibaut LEDERMANN

06 50 69 20 08